

COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

Séance du 20 août 2015

AVIS

– Dossier n° 06

Création, par transfert d'activité, de deux magasins du secteur non-alimentaire (GEMO : 1 200 m² – INTERSPORT : 1 400 m²), Espace commercial La Belle Vie, lieu-dit « Les Croix », route de Fontenay à LUCON.

Demandeurs : SAS LUDIS, propriétaire du terrain et promoteur (M. Jean-Claude PENICAUD), E. LECLERC Route de Fontenay 85400 LUCON, Sarl STHILE, futur exploitant INTERSPORT (M. Serge CESBRON), zone Tènement d'Argélique 85400 LUCON, et SAS VETIR, futur exploitant GEMO (M. Xavier BIOTTEAU), Place St Pierre BP 41 – 49110 ST PIERRE MONTLIMART.

Avis de la CDAC :	FAVORABLE	
Nombre de votants :	9	
Ont voté OUI : 8	NON : 1	ABSTENTION: 0